

Extrait d'un volume de notre collection TÀP

<http://www.editions-beauchesne.com/index.php?cPath=180>

## CHAPITRE 12

CHRISTEL BERNAT

### LE ZÈLE, MATRICE D'UNE HOMILÉTIQUE COMBATIVE DANS LA PRÉDICATION DE CLAUDE BROUSSON (1689-1698)\*

Comment le *zèle* s'articule-t-il à la revendication de fidélité à la foi calviniste dans l'homilétique réformée de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle ? Le discours sur le *zèle* se veut-il allégorique (emblématique d'une fermeté spirituelle) ou postule-t-il une pratique (valorisant une foi insoumise) ? Si oui, laquelle ? Autrement dit, s'il ne relève pas d'une réflexion purement théorique (revendiquant la vigueur d'une fidélité doctrinale) mais bien d'une visée applicative (prônant une allégeance active à Dieu et à la Réforme), quels comportements induit-il, quelles attitudes croyantes promeut-il ? Qu'est-ce que le *zèle* et que représente-t-il dans l'économie symbolique de la prédication protestante en butte à la catholicisation forcée qui accompagne la révocation de l'édit de Nantes en 1685 ?

La notion de *zèle* est ambivalente chez Calvin. Qu'en est-il à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle dans un contexte renouvelé de lutte confessionnelle ? Il s'agit d'évaluer les critiques qu'elle cristallise et l'idéal éthique que le *zèle* renferme dans la prédication du premier Désert ; la place qu'il occupe dans les modalités de résistance à l'oppression des consciences et les valeurs combatives qui lui sont attribuées. En somme, d'estimer quelle ressource il constitue dans les discours militants réformés. Simple axiome rhétorique ou catégorie théologique active, quel mode de fidélité le *zèle* soutient-il et quelle radicalité spirituelle engage-t-il ? Considérer la définition qu'en propose Claude Brousson est une façon de s'infiltrer dans une sémantique expressive qui sans épuiser le sens prêté au *zèle* – ni

---

\* Cet article est issu d'une recherche théologico-historique consacrée à l'analyse de l'éloge de la ferveur et de la stigmatisation de la tiédeur spirituelle : Chrystel Bernat, *Zèle et défaut de zèle au XVII<sup>e</sup> siècle : la réjection des tièdes dans la prédication de Claude Brousson*, Paris, Institut Protestant de Théologie, 2011.

valoir pour l'ensemble de la littérature pastorale huguenote – explicite une notion centrale dans l'homilétique calviniste à travers laquelle s'agence la défense de la liberté de servir Dieu selon sa conscience.

Cette analyse poursuit une enquête relative à la diversité des options spirituelles protestantes, des modes d'expression de la piété et d'exaltation de la foi face à l'interdit religieux. Elle s'attache à saisir comment et à partir de quels fondements (politiques, éthiques et théologiques) s'exprime l'attachement à la Réforme, s'argumente et se définit la résistance à la coercition catholique. C'est à l'interprétation et à l'usage protestant de la dévotion que s'intéresse cette analyse en examinant les vertus offensives prêtées à l'exactitude religieuse et à la vivacité d'amour pour Dieu.

Pourquoi Claude Brousson ? En quoi peut-il être représentatif ? Figure éminente du Désert huguenot, d'abord avocat attaché à la défense de la cause des Églises réformées du Midi (successivement à la chambre mi-partie de Castres, de Castelnaudary et devant le Parlement de Toulouse entre 1666 et 1683), puis artisan, après la promulgation de l'édit de Fontainebleau, de la résistance pastorale clandestine (de 1689 à son supplice à Montpellier en 1698), Brousson nous intéresse en tant que partisan d'une intégrité spirituelle exigeante et acteur engagé dont la conception du zèle anime sa pratique ministérielle et émaille son discours homilétique. Contraint à l'exil en 1683, durant lequel il poursuit depuis Lausanne son activité en faveur de ses coreligionnaires, il appartient à ces prédicateurs laïcs qui, sur place ou résolus à retourner en France après la fuite des pasteurs, suppléaient au départ des ministres « ordinaires » au motif d'une « vocation extraordinaire » de pure tradition calvinienne (répondant à la fois à un appel de Dieu et à la sollicitation des fidèles). Favorisant la tenue d'assemblées illicites dès son retour dans le royaume en juillet 1689, et animant le mouvement prédicant à partir de décembre 1689 avec une vingtaine de laïcs dont François Vivens, Brousson se présente après la mort de ce dernier, abattu les armes à la main en février 1692, comme le chef de file de la résistance spirituelle des deux anciennes provinces synodales des Cévennes et du Bas-Languedoc<sup>1</sup>. Dans ses sermons, copiés pour être

---

1. Voir notamment Abraham Borrel, *Biographie de Claude Brousson, pasteur de Nîmes, à l'époque des assemblées du Désert, de 1685 à 1698*, Nîmes, Garve, 1852 ; Henri S. Baynes, *The Evangelist of the Desert : life of Claude Brousson*, Londres, 1853 ; Albin de Montvaillant, *Claude Brousson (1647-1698)*, Paris, E. Dentu, 1881 ; Charles Bost, *Les Prédicants protestants des Cévennes et du Bas-Languedoc, 1684-1700*, 2 vol., Montpellier, Presses du Languedoc, 2001<sup>2</sup> (1<sup>re</sup> éd. 1912) ; Muriel Floutier-Franc, *Claude Brousson. Un avocat entre loyauté et insoumission. Étude sur la genèse du projet de désobéissance civile des protestants du Midi (mai 1683)*, Mémoire de Maîtrise, Toulouse, Université de Toulouse II, 1996 ; Hubert Bost, « Claude Brousson », *Encyclopédie du protestantisme*, Pierre Gisel dir., Paris, Genève, PUF, Labor et Fides, 2006<sup>2</sup>, p. 165.